



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

CHAMPIONNAT D4

1 ère Phase

Le championnat D4 1^{ère} Phase se compose :

- 3 poules de 6 équipes en phase Aller.
- 3 poules de 5 équipes en phase Aller.

Cette 1^{ère} Phase se déroulera du 25 26 Septembre 2021 au 06 07 Novembre 2021

Au cours de la 1^{ère} Phase si une équipe est obligée de déclarer forfait, aucune amende financière ne sera appliquée.

2 ème Phase

Accèdent D4 Accession :

- les 3 premiers des 3 poules A B E de 6 équipes. Soit 9 équipes.
- les 2 premiers des 3 poules C D F de 5 équipes. Soit 6 équipes
- Le meilleurs 3 -ème des Poules de 5 équipes. Soit 1 équipe.

Quel que soit le nombre d'équipe en 1^{ère} phase, la D4 Accession devra être composée de 16 équipes. Pour déterminer les 16 équipes qualifiées pour la D4 Accession, en cas d'égalité de points dans les classements, il sera fait application des règles de départage du District de Football de Tarn et Garonne publiées sur le site.

ACCESSIONS SUPPLÉMENTAIRES.

- Elle est déterminée par le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux quatre autres équipes les mieux classées.
- En cas de nouvelle égalité ; il est fait application du classement dans le challenge du fair-play.
- En cas de nouvelle égalité, par la plus grande différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, par le plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité est retenu le club ayant concédé le moins grand nombre débuts lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, du club le plus anciennement affilié à la FFF.
- En cas de nouvelle égalité, par tirage au sort.

Si un club possède 2 équipes engagées en D4, et qu'elles obtiennent le droit d'accéder en D4 Accession, elles seront dans des poules différentes en D4 Accession, sachant que seule l'équipe hiérarchiquement la plus élevée peut prétendre à l'accession en D3

Si un club possède 3 équipes engagées en D4, seulement 2 équipes ne pourront se qualifier pour accéder en D4 Accession à condition que ces 2 équipes soit hiérarchiquement les plus élevées.

Si une équipe, qui n'est pas hiérarchiquement la plus élevée, est en position d'accéder en D4 Accession, celle-ci ne pourra accéder.

Seule l'équipe la plus élevée hiérarchiquement pourra prétendre à la montée en D3.

Les 16 équipes seront divisées en 2 poules de 8 équipes en matchs Aller-Retour.

Les 2 poules de 8 seront constituées à partir des classements de la 1^{ère} Phase.

Le championnat D4 Accession 2^{ème} Phase débutera les 20 et 21 Novembre 2021.

Accessions:

Les 1^{er} et 2^{ème} des 2 poules de D4 Accession accéderont en D3.

Au cours de la 2^{ème} Phase, le règlement des championnats Seniors Saison 2021/2022 sur les forfaits sera appliqué.

CHAMPIONNAT D4 2^{ème} Phase

Les autres équipes formeront la D4 2^{ème} Phase, la commission communiquera avant la reprise de la 2^{ème} phase sur l'organisation de la D4 2^{ème} Phase.